

L'hon. M. REID: Je ne crois pas que ce serait bien de procéder de cette façon. Le crédit peut être nécessaire pour exécuter un jour ces travaux. L'édifice de l'est est réellement dangereux en cas d'incendie. Dans les deux ou trois dernières semaines il y a eu une alarme d'incendie dans l'édifice. Si un accident survenait, nous n'aurions pas le moindre espoir de sauver ce bâtiment. Il est absolument nécessaire de faire ces travaux aussitôt que nous le pourrions et il ne devrait pas y avoir d'objection à adopter ce crédit.

L'hon. M. PUGSLEY: Si un accident se produisait, le Gouvernement n'hésiterait pas un seul instant à obtenir un mandat du Gouverneur général. Le Gouvernement n'a jamais hésité à procéder ainsi pour la moindre nécessité. Ne paraît-il pas absurde de demander que ce travail soit entrepris en ce moment, alors que le ministre des Finances paraît fatigué des terribles fardeaux qui lui sont imposés pour se procurer de l'argent? Est-il juste de l'accabler de nouveaux fardeaux? Depuis deux ans, rien n'a été entrepris et dernièrement nous avons fait une très forte dépense dans l'édifice de l'est, pour installer de magnifiques voûtes et faire de grandes améliorations dans le département des Finances. Les bureaux de mon honorable et vaillant ami (M. Blondin), ne sont pas dans l'édifice de l'est; ils sont dans l'édifice Langevin. Les autres ministres ne paraissent pas demander un nouvel ascenseur. Deux ascenseurs leurs suffisent apparemment. Comme l'a dit aujourd'hui avec tant de force mon honorable ami de Pictou (M. Macdonald), c'est le moment maintenant où le Gouvernement devrait faire preuve d'économie même dans les petites dépenses.

L'hon. sir THOMAS WHITE: De l'économie partout, sauf dans le dragage de la baie de Courtenay.

L'hon. M. PUGSLEY: Nous n'avancions pas beaucoup avec le dragage.

L'hon. M. REID: Je ne voudrais pas prendre la responsabilité de supprimer ce crédit. L'argent est voté pour mettre cet édifice à l'épreuve du feu. Cette question a déjà été présentée quand mon honorable ami de Russell (M. Murphy) était secrétaire d'Etat.

L'hon. M. MURPHY: C'est vrai.

M. GERMAN: Cette somme suffira-t-elle pour mettre l'édifice à l'épreuve du feu? Je crois que cela ne comprendra pas un quart des dépenses.

L'hon. M. REID: Ce sont les chiffres fournis par les architectes et j'ai pleine confiance en eux.

M. MACDONALD: L'édifice est-il moins à l'épreuve du feu cette année qu'il ne l'a été depuis cinquante ans?

L'hon. M. REID: Non, mais il y a eu des moments où il y avait danger d'incendie. J'allais dire à l'honorable député de Saint-Jean (M. Pugsley) que j'aimerais voir le comité adopter ce crédit, pour que je puisse proposer de lever la séance et rendre compte de l'état des délibérations.

Je désire que l'on procède à l'examen d'un autre bill qui figure à l'ordre du jour et au sujet duquel nous avons attendu la présence de l'honorable député de Saint-Jean.

L'hon. M. PUGSLEY: De quel bill s'agit-il?

L'hon. sir THOMAS WHITE: Le bill relatif au chemin de fer Nord-Canadien.

L'hon. M. PUGSLEY: J'avais compris que cette mesure resterait en suspens jusqu'à demain.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Pas du tout. Nous avons attendu la présence de mon honorable ami pour reprendre le débat.

L'hon. M. REID: Si l'honorable député désire que cet article reste en suspens, j'y consens. Est-ce que quelqu'un s'oppose à l'adoption de ce crédit ce soir?

M. MACDONALD: Mon honorable ami n'a fait valoir aucune bonne raison en faveur de l'adoption de l'article en question. Il demande au Parlement l'autorisation de s'approprier ces deniers, qui ont été prélevés au moyen d'impôts, pour les détourner des fins de la guerre et les utiliser à des travaux de réparation sur un édifice existant depuis plusieurs années, sous prétexte que le ministre des Postes désire vivement voir exécuter ces travaux.

L'hon. M. REID: Ce n'est pas du tout la raison que j'ai donnée.

Le ministre des Postes (M. Blondin) occupait les fonctions de secrétaire d'Etat dans le temps, et il a recommandé l'exécution de ces travaux. Je suis absolument convaincu de la nécessité urgente de ces réparations. Mon honorable ami le député de Russell (M. Murphy), qui a rempli pendant un certain temps les fonctions de secrétaire d'Etat, est au fait du danger constant que présentent ces édifices. Il se rend parfaitement compte, je n'ai pas le moindre doute à ce sujet, de la nécessité urgente de les rendre à l'épreuve du feu. Mes honorables amis le savent depuis le commencement de la